



Nous espérons, il y a quelques semaines, aller vers une amélioration de la situation sanitaire, avec pour perspective un peu utopique, une sortie de cette pandémie. Malheureusement et comme l'année dernière, elle a même tendance à se dégrader.

Nous en profitons à nouveau pour souligner le dévouement de nos soignants qui, rappelons-le, prennent en charge tous les malades au-delà de leurs choix vaccinaux.

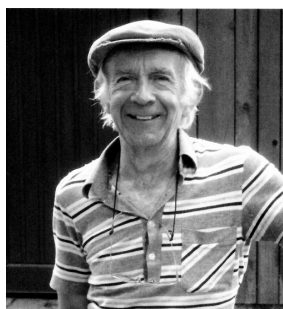
Les plus jeunes, à l'école, et les enseignantes ont dû poursuivre le port du masque à toute heure de la classe, comme sur les temps de cantine.

Les plus anciens de nos deux villages, se faisaient une joie de se retrouver à la salle des fêtes de Saint Mury après deux ans. Ce repas commun a été annulé une semaine avant par les deux communes et s'est « transformé » en une distribution individuelle à domicile qui a été assurée par des bénévoles et des élus.

La météo n'a pas, elle aussi, été clémente, puisque nous avons eu de fortes et continues chutes de neige, puis à déplorer 2 semaines plus tard, des inondations accompagnées de coulées de boue.

En ce début d'année 2022, nous ne pouvons que compter sur la solidarité de tous. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, en espérant pouvoir vous rencontrer au plus tôt pour partager un moment convivial.

Jean Rosset Boulon nous a quittés



Il nous sera bien difficile de nous dispenser de sa présence si chaleureuse et toujours délicate, de son sourire espiègle et son humour à toute épreuve, de son savoir et de ses si grandes expériences. Jean aimait les gens, il nous irradiait immédiatement de sa présence.

Un an et demi après la disparition de Françoise, sa femme, ce sont deux figures emblématiques de Sainte Agnès qui nous laissent un peu orphelins. Cependant, l'œuvre de ces deux anges gardiens continuera de nous porter, Françoise dans la promotion de la culture et la création de la bibliothèque qui porte maintenant son nom, et Jean, aussi bien en tant qu'un des principaux fondateurs de la MJC que pour son œuvre immense, dont la portée dépasse nos frontières. Nul doute que ces personnages qu'il a fait naître de son travail, qui bordent nos talus, animent le cœur de notre forêt ou trônent sur la place de l'école et de la mairie resteront nos compagnons de route. Que l'esprit bienveillant de Jean vienne se rappeler régulièrement à notre bon souvenir.

Voeux du Maire annulés



Conformément aux recommandations de la préfecture, nous ne pouvons pas maintenir la cérémonie des vœux pour la deuxième année consécutive

Actualité Ecole /Cantine

La situation sanitaire restant préoccupante en ce début de nouvelle année, nous avons décidé de maintenir le principe de trois employés pour maintenir les deux services de cantine pour respecter au mieux la distanciation entre les enfants. Ainsi, nous avons reconduit le contrat de Virginie Gomez jusqu'aux prochaines vacances d'hiver. Le protocole sanitaire de cette rentrée 2022 reste identique au protocole de l'Education Nationale. Cependant le taux d'incidence des contaminations restant relativement haut et personne n'étant à l'abri de la maladie, les parents délégués ont proposé de faire appel à la disponibilité des parents pour remplacer d'éventuelles absences de personnel. Merci à eux.

Le Conseil Municipal des Jeunes 2021 élu



Lors du scrutin du samedi 20 novembre auquel étaient invités l'ensemble des jeunes de Sainte Agnès, ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes :

Lancelot BERGER, Zachary CHORIER, Nina IMARD, Dimitri KUBLER, Laure LATARGE, Crystal REBUFFET, Thibaud STEIGER

Nous tenons à les féliciter pour leur élection et leur engagement en faveur de notre commune.

Trois conseils ont déjà eu lieu les dimanche 5 et les samedis 18 décembre et 08 janvier derniers. Plusieurs projets ont déjà émergés :

- Parler aux enfants de CM2 des réseaux sociaux et de leurs dangers, de la question du harcèlement en ligne ou non et de la puberté, en collaboration avec les deux enseignantes de l'école de Sainte Agnès
- Mettre en réflexion des projets intergénérationnels renforçant les liens entre les jeunes et les plus anciens de notre village.
- Reprendre le projet « découverte de la forêt » qui avait remporté un beau succès à Pré Marcel, à l'automne 2019.
- Participer activement à la fête de Sainte Agnès de juin-juillet prochain

Un onglet « CMJ » a déjà été créé sur le site de la commune www.sainte-agnes.fr

Convention et service déneigement...

Comme les années précédentes, le service de déneigement a été confié à un agriculteur, M. Giroud, qui utilise pour cela, le tracteur de la commune.

Nous vous rappelons que les départementales (routes Roche Fendue, du Col des Mouilles, de Belledonne) sont entretenues par le département et nous assurons ce service sur les voies communales.

Du côté des particuliers que nous sommes tous, nous rappelons des principes simples : lorsque vous déneigez votre propriété, gardez la neige chez vous et évitez de la mettre chez les voisins ou devant chez eux. Ne la répandez pas non plus, sur la voie publique. Les travaux de déneigement sont certains jours assez compliqués comme ça, n'en rajoutez pas ! Merci de votre compréhension.

Le marché de Sainte Agnès

Comme d'habitude, tous les samedis matins, c'est dans la cour de l'école de Sainte Agnès.

Le 4 décembre, il a été externalisé sur la place de Saint Mury avec le marché de Noël de l'APESAM et le 18 c'était le grand marché de Noël, avec 10 exposants et la buvette tenue par les bénévoles de l'APESAM.

Autorisation d'urbanisme. Un nouveau service en ligne

A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Pour répondre à cette obligation, la commune de Sainte Agnès vous propose de saisir par voie électronique votre demande via une plateforme dédiée : le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme



Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme au lien suivant :

<https://gnau18.operis.fr/gresivaudan/gnau/#/>

Notez que si vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique, le dépôt classique par courrier recommandé ou à l'accueil de votre mairie est toujours possible. Comment déposer mon dossier ? Votre commune met à votre disposition un service gratuit, vous permettant de déposer toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. 1. Créer votre compte utilisateur en vous enregistrant sur la plateforme 2. Suivez les étapes indiquées sur la plateforme afin de créer votre dossier et valider le dépôt de votre demande. 3. Une fois votre demande transmise et finalisée, vous recevrez : • Un accusé d'enregistrement automatique (AEE) au plus tard le jour ouvré suivant le dépôt de votre demande. • Sous 10 jours vous recevrez un accusé de réception électronique (ARE) qui vous précisera le numéro d'enregistrement de votre dossier. La mairie reste à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner.

Nous vous rappelons la nécessité de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en fonction des travaux envisagés. Sur toute modification de façade, d'aménagement extérieur, murs, clôtures, nous sommes disponibles en mairie pour vous renseigner sur les démarches à accomplir.



Accès PMR au restaurant du Grand Joly



Les travaux d'aménagement des toilettes pour personne à mobilité réduite sont terminés.



La levée de fonds 2021-2022 est ouverte

(S')investir dans Grési21 est une occasion unique de développer les énergies renouvelables sur votre territoire, le Grésivaudan. C'est également le moyen idéal pour participer à une expérience citoyenne et démocratique locale, dans laquelle chacun peut s'impliquer à sa manière.

Depuis 2016, les bénévoles du Collectif Grési21 mettent en œuvre leur citoyenneté en écrivant une nouvelle page de l'histoire du Grésivaudan. Les objectifs de la Société Citoyenne Grési21 : MOBILISER pour agir localement ensemble : animations locales (Ateliers 2 Tonnes, Fresque du climat), aller à la rencontre des jeunes, sensibilisation des foyers du Grésivaudan. ECONOMISER l'ENERGIE : études thermiques de maisons, commandes groupées de granulés... PRODUIRE LOCALEMENT : déjà 45 centrales photovoltaïques installées par le collectif avec 400 kW de puissance.

Forte de 450 associés (citoyens, collectivités et entreprises) et de 450 000 € de capital, Grési21 SAS réalise un chiffre d'affaires de 120 000 € en 2020 avec un résultat positif. Son fonctionnement est entièrement bénévole.

Chaque personne proche du Grésivaudan (y habitant, y travaillant ou ayant un lien familial direct avec ce territoire) peut prendre une ou plusieurs parts (actions) dans Grési21. Chaque part vaut 100€. Vous pouvez même offrir des parts à vos enfants !

L'objectif est de lever un montant maximum de 80 000 €, entre le 20/11/2021 et le 31/03/2022, nécessaire pour assurer le financement en fonds propres du projet.

Afin de favoriser la participation du maximum de personnes, pour l'instant la levée de fond est réservée aux nouveaux associés avec une limite de 5 parts maximum (500 €).

Retrouvez toutes les informations sur

<https://gresi21centralesvillageoises.com/devenir-actionnaire/>

Une naissance pas comme les autres

Maïwenn a accueilli sa petite soeur Aaricia, qui a vu le jour le 16 décembre à la Ville. Quand les pompiers de la commune sont arrivés sur place, les parents avaient déjà mis au monde leur petite fille. La dernière naissance à domicile datait de 2012 à la Perrière. La famille Guyader souhaite remercier une fois de plus les pompiers, pour leur réactivité et leur accompagnement. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Aaricia et à sa famille.

Damien, notre employé communal en équipe de France de Flag Football



Damien Sabatino a participé à la Coupe du monde de flag football qui a eu lieu à Jérusalem du 06 au 09 décembre derniers.

Ça s'est passé cet automne...

Le 23 octobre, le Grésivaudan en collaboration avec la bibliothèque nous a conviés à un voyage en musique dans les pas d'un loup.

Le 19 novembre, la bibliothèque recevait l'auteure Estelle-Sarah Bulle, invitée de « Ecrivains En Grésivaudan ». Le 27 novembre dans le cadre du festival du film documentaire en bibliothèque, le film « dans les pas de Lou » a été projeté à Saint Mury.

Le 11 décembre « les conteuses éphémères » ont bravé la neige pour le plus grand plaisir des petits.

Et tout au long du mois de décembre, les fenêtres du calendrier de l'Avent ont réuni les habitants autour d'un vin chaud ou d'une soupe.

Plantation de jeunes sapins par les anciens aux Jarlons

En 2020, le groupement des Alpagistes Bovins des Jarlons avait fait une opération de débroussaillage - nettoyage de la forêt, réouvrant des parcelles dans le secteur de La Tonna, Barlet etc... Opération réalisée par l'entreprise Xavier Bœuf Services qui à cette occasion défricha gracieusement 3000m² dans la parcelle n°8, en vue d'une éventuelle replantation.

Cet automne, une équipe de bénévoles composée des « anciens » (Mimi, Marc, Claude, François...) a replanté une centaine d'épicéas pris sur place dans les talus et les chemins d'accès, sur l'espace défriché. Merci à eux !



Vie associative



Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2022!

Nous commençons cette nouvelle année avec une bonne nouvelle, car **les enfants de l'école de Sainte Agnès vont pouvoir partir en classe de mer en juin prochain.**

Merci aux mairies, au département, aux donateurs pour leur soutien, sans oublier les maîtresses, les parents et toutes les personnes qui participent aux événements, à nos commandes groupées de fromage, chocolat....

Cette année nous espérons pouvoir organiser notre traditionnel **carnaval fin mars** pour accueillir le printemps.

Et bien sûr nous vous donnons rendez-vous **début mai pour le marché aux fleurs!** A très vite



MJC, quelles prévisions pour 2022 ?

Sur le plan national, un travail est effectué actuellement pour rassembler les 1000 MJC de France.

En Isère, nous participons aux ateliers dont les objectifs sont d'identifier et de partager les ressources des 44 maisons iséroises et d'envisager la création d'un poste d'animateur de réseau à l'échelle départementale.

Dans le Grésivaudan, toujours beaucoup d'échanges au sein du réseau des 10 maisons (informations, recherche d'animatrices(teurs))

Et pour votre MJC Ste Agnès St Murry,

la suite du programme de la saison 2021/2022 avec

des spectacles

16 janvier – Les Rois d'Ici avec Abou Bamba
« Contes et rythmes africains »



5 mars : concert Jazz avec Jacques Schneck et Nicolas Dieudonné

14 mai : théâtre avec la Compagnie 23h24 « Adieu Monsieur Haffmann »

des ateliers

29 janvier : Les Petits Philosophes

En avril, soirée œnologie

En avril, 2^{ème} atelier permaculture

Et des événements

4 et 5 juin : Festival Palindrome

Théâtre Jeunesse

Début Juillet, Trock'n Music

le rendez-vous des musiciens amateurs

Contact Mjc : mjc-sagnes-smury@mjc-mpt-gresivaudan.fr

– Danièle Roux 07.81.69.16.75

Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour 2022 !



La tyrolienne de SAM

La tyrolienne de SAM (Saint Agnès-Saint Murry)



Quoi de neuf pour notre projet de Tiers lieu ?

Un nouvel espace Coworking en gestation....

A l'issue des réunions de l'été où une trentaine d'habitants de nos 2 communes étaient venus réfléchir sur la dynamique du Tiers lieu et les différents projets de coworking, de partage de savoirs, de pôle santé, d'épicerie, de ressourcerie, d'un lieu d'échange/buvette etc... il a finalement été décidé de surfer dans un premier temps sur la vague du coworking. Un petit groupe d'une douzaine de coworkers potentiels s'est mobilisé pour créer une association "la Tyrolienne de Sam & Co" (le Co de coworking) dont les statuts permettent l'élargissement à d'autres activités du Tiers-lieu si le besoin se concrétise à terme. Ils ont phosphoré avec l'appui des élus de St Murry et Ste Agnès pour bâtir un cahier des charges afin d'aménager la salle de Rochefendue en espace de Coworking avec une douzaine de postes de travail. Cet espace devrait voir le jour fin 2022, en fonction de la disponibilité des entreprises et des matériaux. D'ici là, la mairie de Ste Agnès a proposé de mettre à disposition 3-4 jours par semaine la salle du Presbytère, en contre-bas de l'église de Ste Agnès. La salle sera équipée avec des bureaux et des écrans, 1 ou 2 box individuels, une imprimante et une solution wifi qui tient la route. L'objectif serait de démarrer rapidement ce 1^{er} trimestre, surtout avec les annonces récentes du gouvernement qui visent à relancer le télétravail.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la mairie de Ste Agnès ou Adrien (a.restaut@protonmail.com) le secrétaire de l'association « la Tyrolienne de Sam & Co »

Energie en mouvement :

氣功



Qi Gong à Ste Agnès
avec l'Association
Energie en Mouvement

Séances hebdomadaires

et stages courts sur la journée ou demi-journée en week-end. Cette pratique en mouvement vise à équilibrer (stimulant / relâchant) les chaînes tendino-musculaires en favorisant la circulation de l'énergie dans le corps, un effet relaxant ou tonifiant selon le mouvement s'en suit. Une harmonisation de la respiration et le calme de l'esprit s'installent.

Venez découvrir cette pratique,

le mercredi de 11h30 à 12h30 - Salle du Presbytère.

Le Qi Gong s'adresse à tous, les mouvements sont adaptés selon la capacité physique de chacun.ne.

Vous trouverez tout sur ce site

<http://www.energie-en-mouvement-78.websself.net>

Stages au Programme de l'année 2022 sur la journée :

22 janvier – 5 mars – 9 avril – 21 mai

Dominique 06 74 40 21 98 / assocaem38@orange.fr

Bibliothèque... Appel à bénévoles...



Vous avez un peu de temps libre (1 ou 2 demi-journées par mois) ? Vous aimeriez participer à la vie culturelle des deux communes ? Rejoignez l'équipe des bénévoles de la bibliothèque « Françoise Rosset-Boulon ».

Etre bénévole c'est...

- accueillir le public (enfants et adultes) le mercredi soir ou le samedi matin à la bibliothèque.
- participer au choix des documents, romans, BD...
- préparer des manifestations pour partager des lectures, des films...

Venez rencontrer sur place une personne de l'équipe pendant les permanences :

mercredi : 16h45-18h45 ou samedi : 10h-12h30
ou la bibliothécaire professionnelle
jeudi : 9h00-12h00

ou laissez-nous un message :

biblio.sainteagnes@gmail.com ou 04 76 71 48 85

Souvenirs du Collet au Musée d'Allevard

Le musée intercommunal d'Allevard travaille à sa réouverture et il a besoin de vous ! Les équipes du musée sont à la recherche de **photographies** et de **cartes postales** représentant les activités de loisirs proposées à la station du Collet d'Allevard, **de 1960 à aujourd'hui** (sports d'hiver, activités estivales, infrastructures, compétitions et événements). Habitants du territoire, touristes fidèles ou passionnés de nature et de montagne, ouvrez vos malles et greniers pour faire entrer vos souvenirs du Collet au musée d'Allevard.

Vous avez **jusqu'au 15 avril 2022** pour proposer vos dons. Pour cela, rendez-vous sur le formulaire dédié sur le site internet musees.le-gresivaudan.fr. Vos dons pourront devenir collections publiques et parvenir aux générations futures. À vos albums !



L'exploitation des forêts du Vercors par les papeteries Bergès : une aventure technique hors-norme !

Des photographies saisissantes, présentées dans le parc de la Maison Bergès, dévoilent des paysages forestiers grandioses et une entreprise humaine hors-norme. Un parcours illustré pour les plus jeunes accompagne ces photographies en noir et blanc.

L'exposition se poursuit, non loin du musée, à l'Espace naturel sensible du bois de la Bâtie (Saint-Ismier).

A découvrir aux horaires d'ouverture du musée :
mercredi, jeudi et vendredi 13h - 18h
samedi, dimanche et jour férié 10h- 18h

Naissances

- Erwan PETIT né le 7 Décembre 2021
- Aaricia GUYADER née le 16 décembre 2021
- Mallaury BEAUGEARD né le 18 décembre 2021

Décès

- Jean ROSSET, le 3 décembre 2021, La Perrière
- Claude CAVIGIOLI, le 30 décembre 2021, Le Fay

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur RDV
Secrétariat joignable :

Lundi, Mardi, Jeudi, 9h - 12h et 13h30-16h30
et Mercredi et Vendredi de 9h à 12h

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : R. Latarge